



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no. 5 - Le 7 mai 2015

Agence du revenu du Québec : poursuite des négociations

Les négociations se poursuivent entre les représentants de l'employeur et le comité de négociation du SPGQ dédié à l'Agence du Revenu du Québec (ARQ). Des rencontres sont prévues les 7, 14 et 21 mai prochain.

Lors de la rencontre du 10 avril dernier, l'employeur a proposé un document identifiant les dispositions qui doivent être adaptées au fait que l'ARQ, désormais, ne fait plus partie de la fonction publique.

L'employeur a également proposé le texte de ces nouvelles dispositions, lequel a été étudié par les membres du comité de négociation du SPGQ voué à l'ARQ.

Vraisemblablement, les premières rencontres du mois de mai seront consacrées aux textes d'« harmonisation ». Les parties détermineront alors un ordre dans lequel les chapitres de la nouvelle convention seront abordés pour la négociation. Lorsque cet exercice aura été complété, un nouvel INFO-NÉGO sera diffusé aux membres de l'ARQ.

Comité de négociation de l'unité Agence du revenu du Québec,

Christian Thériault, porte-parole par intérim

Bruno Jean

Martin Pinault

Jean-Guy Pineault

Yves Morin